

# Insee Analyses

## Nouvelle-Aquitaine



N° 91  
Septembre 2020

## Nouvelles zones d'emploi en Nouvelle-Aquitaine : une spécialisation agricole dans une zone sur trois

**E**n 2020, fondée sur une méthode renouvelée, une nouvelle partition de la région Nouvelle-Aquitaine en zones d'emploi (ZE) dessine 33 territoires au tissu économique varié. Un tiers de ces dernières est spécialisé dans l'agriculture au sein de la région la plus agricole de France. Certaines ZE au nord de la région sont tournées vers l'industrie avec également une facette agricole notable. L'activité liée au tourisme prédomine dans l'économie locale de quatre ZE, principalement sur la façade atlantique. L'ensemble de ces territoires à forte orientation économique représente près de 30 % des emplois régionaux. Plus diversifiée, la ZE de Bordeaux en regroupe à elle seule 22 %, avec une concentration importante de fonctions métropolitaines, cependant moindre par rapport à la plupart des ZE hébergeant une métropole. Principal pôle d'emploi de la région, Bordeaux attire de nombreux actifs des zones agricoles ou touristiques au voisinage. Les ZE des autres grandes agglomérations néo-aquitaines offrent aussi plus d'emplois qu'elles ne comptent d'actifs occupés. Les activités du tertiaire non marchand y sont bien implantées. D'autres ZE, de taille plus modeste et à économie diversifiée, complètent le panorama de ce nouveau découpage.

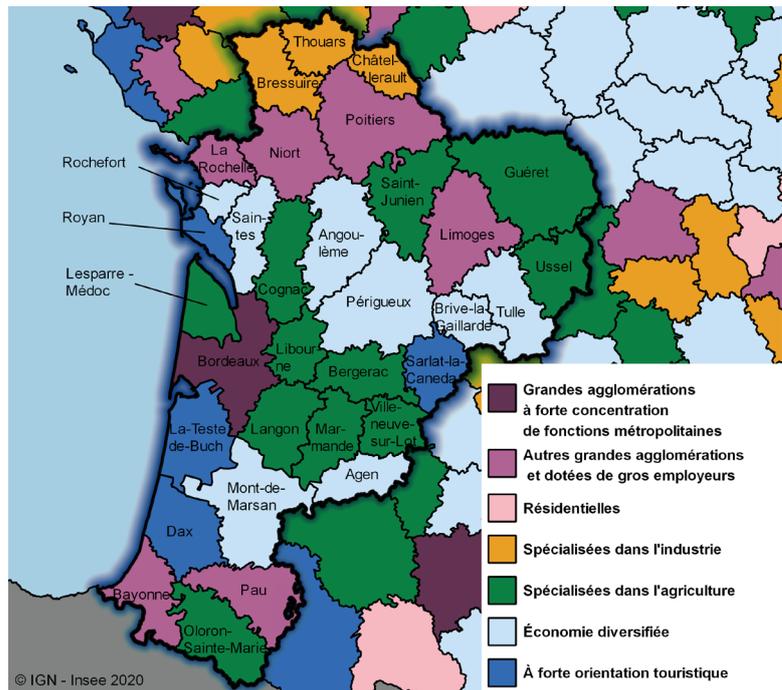
Laure Genebes, Karim Mouhali (Insee)

La refonte des zones d'emploi (ZE) en 2020 introduit des modifications dans la partition territoriale grâce à l'actualisation des données et des changements méthodologiques (*encadré 1*). Le principal changement tient au fait que les grandes zones d'emploi sont moins étendues, laissant apparaître d'autres polarités. La zone d'emploi constitue un territoire sur lequel la plupart des actifs résident et travaillent et où les établissements trouvent l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. C'est une maille géographique adaptée à l'analyse du fonctionnement du marché du travail et du tissu économique des territoires.

Une typologie des zones d'emploi (*encadré 2*) permet d'identifier des groupes de territoires comparables en fonction de leurs principales caractéristiques économiques. Les 33 ZE néo-aquitaines se répartissent ainsi dans 6 classes à orientation économique principale différente (*figure 1*).

### 1 Un tissu économique varié dans les zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine

Typologie des 33 zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine selon leur principale orientation économique



Source : Insee, Recensement de la population 2016

## Une économie tournée vers l'agriculture dans un tiers des zones d'emploi de Nouvelle-Aquitaine

Avec 16,6 % de l'ensemble des emplois agricoles du pays, la Nouvelle-Aquitaine est la région la plus agricole de France. Ainsi, 11 des 33 zones de la région sont spécialisées dans l'agriculture, avec des domaines variés (viticulture, élevage, cultures...) et rassemblent 17,4 % de l'emploi total de Nouvelle-Aquitaine. Pour trois d'entre elles (Lesparre-Médoc, Libourne et Ussel), le secteur agricole est surreprésenté par rapport à l'ensemble des zones spécialisées dans l'agriculture : respectivement 25 %, 15 % et 14 % de l'emploi total, contre 12 % en moyenne.

Plus petite zone de la région en volume d'emplois permanents, Lesparre-Médoc, spécialisée dans la viticulture (vins d'appellation du Médoc), se distingue comme la ZE la plus agricole de France métropolitaine. Elle se détache nettement avec près d'un emploi sur quatre dans l'agriculture, un taux deux fois supérieur à la moyenne des zones de sa classe. L'activité touristique y est marquée par une forte fréquentation hôtelière et trois fois plus de résidences secondaires pour 100 habitants. La présence des vignobles et châteaux (tourisme œnologique) ainsi que sa situation géographique avec une façade littorale et la présence d'un parc naturel régional contribuent à l'attrait touristique. Cependant, elle présente un chômage supérieur à la moyenne des ZE comparables du fait d'une forte attractivité résidentielle, d'une part importante de demandeurs d'emplois peu qualifiés et du caractère saisonnier de nombreux emplois (viticulture, tourisme).

Certaines ZE agricoles révèlent aussi une facette industrielle, comme Cognac, Saint-Junien ou Oloron-Sainte-Marie. L'industrie y emploie une personne sur cinq. L'activité industrielle de la ZE de Cognac est étroitement liée à la viticulture, avec le processus de production du cognac (vinification, tonnellerie, verre...). À Saint-Junien, outre l'élevage d'ovins et de bovins, la zone est spécialisée dans le secteur du « travail du bois, industrie du papier et imprimerie », par l'implantation d'établissements producteurs d'emballages carton. Dans la zone d'Oloron-Sainte-Marie, l'agriculture (élevage d'ovins en particulier) cohabite avec le tourisme du massif pyrénéen et les activités de l'industrie (aéronautique et agroalimentaire). Ces dernières expliquent une plus forte concentration des emplois dans les grands établissements.

Les zones de Marmande et Villeneuve-sur-Lot, spécialisées dans la culture fruitière et polyculture, sont orientées vers le commerce par rapport à la moyenne. Enfin, d'autres zones agricoles, à l'image de Guéret et d'Ussel, avec une activité importante dans l'élevage bovin ou encore de Langon sont également marquées par la présence d'activités du secteur tertiaire non marchand.

## Des spécificités industrielles dans les territoires du nord de la région

Dans le nord de la région, trois ZE présentent un profil à dominante industrielle : Bressuire, Châtelleraut et Thouars. L'industrie de la ZE de Châtelleraut rassemble un emploi local sur quatre, dans la moyenne des territoires comparables au niveau national, cependant nettement plus que dans les deux autres zones de la région. Des établissements emblématiques de l'aéronautique et les activités dans d'autres domaines de l'industrie (fabrication de matériel de manutention, fabrication de pièces automobiles, fonderie, industrie textile...) la placent en tête des zones industrielles de la région. L'emploi y est particulièrement concentré dans des établissements de taille importante : 29 % des actifs travaillent dans un établissement de 250 à 5 000 salariés, soit 12 points de plus que dans les ZE de la même classe. Cette différence est encore plus marquée en comparaison des deux autres zones de la région (écart de 20 points).

Les deux autres zones à orientation principale industrielle sont tournées vers l'agroalimentaire mais également le bois et la plasturgie pour Thouars, la fabrication de matériels de transport et de machines-équipements pour Bressuire. L'agriculture représente un autre pan de l'économie locale : les activités de polyélevage, polyculture et grandes cultures se détachent par rapport aux autres zones industrielles. La zone de Thouars bénéficie par ailleurs d'une fréquentation touristique supérieure à la moyenne grâce à la présence d'un village de vacances.

## Une forte orientation touristique pour quatre zones, principalement sur la façade atlantique

La région offre de multiples opportunités touristiques et abrite quatre zones où le tourisme domine l'économie locale : trois sont situées sur la façade atlantique (Royan, Dax, La Teste-de-Buch) et une à l'intérieur des terres (Sarlat-la-Canéda).

La zone de Dax, singulière par la présence de ses thermes, enregistre une fréquentation touristique plus forte que la moyenne des zones « à forte orientation touristique ». En effet, le nombre de nuitées par habitant y est largement supérieur (+ 53 %), parce que cette zone bénéficie d'une affluence répartie sur l'ensemble de l'année. L'économie du territoire est aussi consacrée à l'agroalimentaire, au travail du bois et à l'industrie chimique.

Dans les zones de Sarlat-la-Canéda et de Royan, outre l'activité touristique, une partie de l'économie est tournée vers les activités agricoles, surtout de la polyculture et du polyélevage mais aussi du maraîchage et de l'horticulture à Royan. Ainsi, les emplois agricoles y sont deux fois plus présents que dans les zones comparables. Contrairement aux autres ZE touristiques néo-aquitaines, Royan possède plus de résidences secondaires qu'en moyenne :

45 pour 100 habitants, contre 30,5 pour les zones touristiques de sa classe.

En plus de son orientation touristique, la zone de la Teste-de-Buch située sur le bassin d'Arcachon, s'appuie sur de nombreux emplois du tertiaire non marchand (notamment dans le secteur « administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale »). Très attractive, elle n'offre cependant pas assez d'emplois pour la main-d'œuvre disponible : 81 emplois pour 100 actifs occupés, soit nettement moins que dans les zones de même type (96 %). En outre, beaucoup d'actifs travaillant dans la métropole bordelaise choisissent de s'installer près du Bassin d'Arcachon. Par conséquent, les actifs occupés se déplacent plus souvent dans une autre ZE pour aller travailler : 8 sur 10 vers la ZE voisine de Bordeaux, principal pôle d'emplois et parmi les plus dynamiques de la région.

## ZE de Bordeaux : une moindre concentration de fonctions métropolitaines que dans les autres agglomérations de même catégorie

La ZE de Bordeaux est la seule de la région classée parmi les « grandes agglomérations à forte concentration de fonctions métropolitaines ». La plus peuplée avec 1,1 million d'habitants de la région, elle constitue aussi le plus grand pôle d'emploi (un emploi régional sur cinq). Les cinq fonctions les plus spécifiquement localisées dans les métropoles (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs) sont cependant sous-représentées dans la ZE de Bordeaux.

La part des cadres des fonctions métropolitaines (12 % de l'emploi total) est dans la moyenne basse, comme pour les ZE de Marseille et Strasbourg (11,6 %) ou Rennes (12,4 %), un niveau nettement inférieur à Toulouse (16,8 %) ou Nantes (13,4 %).

Par rapport aux seize autres agglomérations de même type, celle de Bordeaux possède le moins de spécificité sectorielle, en dépit d'une présence plus marquée d'activités tertiaires non marchandes, et notamment la santé humaine et l'administration (figure 2). De même, en lien avec la forte croissance démographique, les emplois sont, en proportion, plus nombreux dans la construction. Les ouvriers qualifiés y sont davantage présents. Réunissant Bordeaux classée au patrimoine mondial de l'Unesco et des communes sur la façade atlantique, la ZE profite aussi d'une fréquentation touristique dynamique.

Comme dans la plupart des autres zones de sa classe, à l'exception d'Aix-en-Provence et de quelques-unes autour de Paris, Bordeaux compte plus d'emplois que d'actifs occupés : 93 % des actifs bordelais vivent et travaillent dans la zone, réduisant ainsi les déplacements vers d'autres zones. Les autres actifs (33 500 personnes) s'orientent principalement vers

les ZE voisines de Libourne, Langon et La Teste-de-Buch (la moitié des navetteurs), mais également Paris (un sur dix).

### Six autres grandes agglomérations dotées de gros employeurs

Dans la région, d'autres grandes agglomérations, en particulier les anciennes capitales régionales, constituent de riches bassins d'emploi. Comme à Bordeaux, les emplois dépassent le nombre d'actifs occupés (à l'exception de Bayonne) et la part d'actifs vivant et travaillant dans la même zone dépasse la moyenne de la classe, soulignant une bonne adéquation entre emplois proposés et population résidente.

Poitiers et Limoges se différencient par une prégnance du tertiaire non marchand du fait de la présence de préfectures et de différents services d'administration ; les cadres et employés de la fonction publique y sont en proportion plus nombreux. La fréquentation touristique à Poitiers est plus dynamique grâce au parc du Futuroscope.

La présence historique des sièges de mutuelles constitue une spécificité de la ZE de Niort. Les activités de « Finances et assurances » rassemblent ainsi cinq fois plus d'emplois que dans les ZE comparables. Elles expliquent une part de cadres des fonctions métropolitaines largement surreprésentée (+ 3,3 points), proche du niveau de Bordeaux, et un emploi davantage présent dans les gros établissements.

Dans la zone de Pau, le domaine de la recherche-développement scientifique absorbe aussi une part plus importante de cadres des fonctions métropolitaines. À l'inverse de Niort, l'économie dans la ZE de Pau est plus diversifiée.

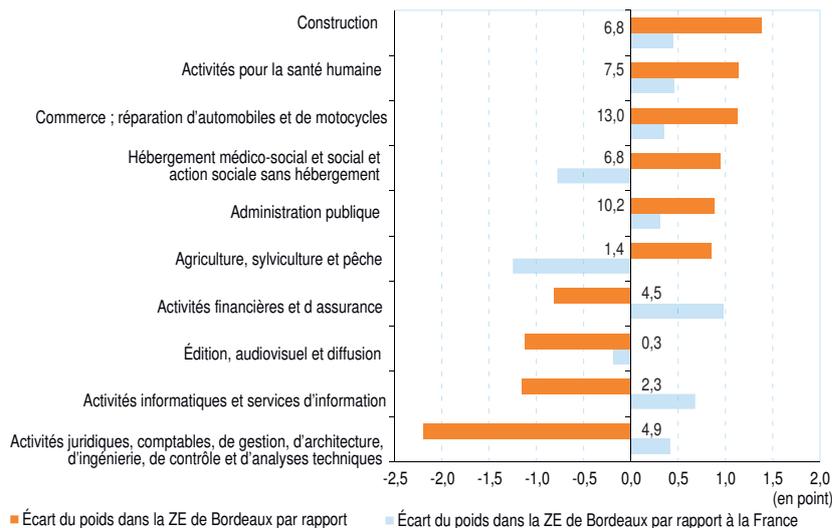
Enfin, Bayonne et La Rochelle, au tissu économique plus varié, se distinguent par la place du tourisme. En effet, dans ces zones littorales, les résidences secondaires sont plus nombreuses et la fréquentation touristique plus élevée.

### Des territoires à l'économie diversifiée

La région abrite 8 ZE à économie diversifiée, sans forte spécificité. Dans les zones de Mont-de-Marsan, Tulle et Rochefort, englobant une préfecture de département ou situées à proximité, les fonctions administratives renforcent le poids du tertiaire non marchand. Mont-de-Marsan concentre aussi des emplois dans l'industrie agroalimentaire, Tulle dans l'agriculture (élevage bovin) et Rochefort dans l'industrie aéronautique. La zone de Rochefort se distingue par un taux d'actifs habitant et travaillant dans la zone très inférieur à la moyenne des zones de même type : 3 actifs sur 10 en sortent pour travailler, majoritairement dans la ZE voisine de La Rochelle.

## 2 Construction, santé et commerce plus représentés dans la ZE de Bordeaux

Écart du poids de chaque secteur dans l'emploi total de la zone par rapport à la valeur moyenne des ZE comparables et de la France



Note : Seuls sont représentés les secteurs en A38 pour lesquels le poids dans l'emploi total de la zone de Bordeaux est supérieur ou inférieur à 0,8 point par rapport à la moyenne des ZE comparables.  
Lecture : Dans la ZE de Bordeaux, le secteur de la construction qui représente 6,8 % de l'emploi total, a un poids supérieur de 1,3 point à celui des ZE comparables (5,5 %) et de 0,4 point à celui de la France (6,4 %).  
Source : Insee, Recensement de la population 2017

Pour les ZE de Périgueux, Saintes et Brive-la-Gaillarde, l'économie présente une place particulièrement importante par comparaison aux zones de même type, avec notamment les activités de commerce, d'hébergement-restauration, d'hébergement médico-social ou de santé. Enfin, les zones d'Agen et d'Angoulême se démarquent par une surreprésentation de l'industrie pharmaceutique pour la première et la fabrication d'équipements électriques pour la seconde.

### Une vulnérabilité des territoires fortement liée à leurs orientations économiques

Les territoires réagissent inégalement aux chocs économiques en fonction de leur

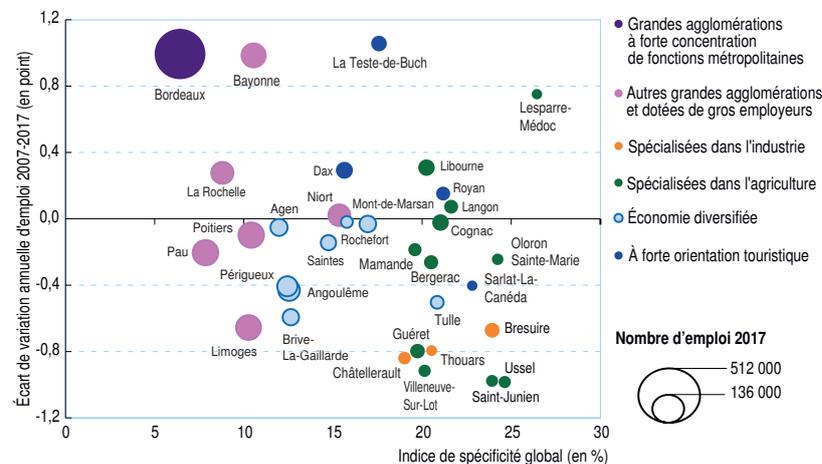
spécialisation et du niveau d'exposition au marché mondial. Ainsi, des écarts en termes de dynamique d'emploi se sont creusés depuis la crise de 2008.

Les risques sont naturellement plus élevés pour des territoires très spécialisés, de surcroît si leurs activités phares sont déjà en situation de fragilité. Par exemple, les ZE plus fortement spécialisées dans l'industrie, notamment celles du nord de la région, ont particulièrement souffert de la crise de 2008 et présentent encore un déficit de dynamisme d'emploi par comparaison à l'ensemble des ZE de France métropolitaine (figure 3).

De même, des zones d'emploi agricoles, à faible densité de population, pâtissent depuis plusieurs années d'un dynamisme

## 3 Des ZE plus spécialisées, notamment dans l'industrie et certaines dans l'agriculture, avec un déficit de dynamisme d'emploi

Écart de variation annuelle d'emploi par rapport à la France métropolitaine et indice de spécificité global dans les zones d'emploi



Lecture : Dans la ZE de Bordeaux, le nombre d'emplois augmente de 1 point de plus qu'en France métropolitaine en moyenne annuelle entre 2007 et 2017. L'indice de spécificité global de la zone (indice de Krugman) est peu élevé : 6,4 %, ce qui signifie que la ZE de Bordeaux est peu spécialisée. Le diamètre de la bulle donne une indication sur le nombre d'emplois, largement supérieur à Bordeaux, par comparaison aux autres zones.  
Source : Insee, Recensement de la population 2017

<b>Ne pas diffuser avant</b>	
<b>12h00</b>	<b>Le 10 septembre 2020</b>
<b>EMBARGO</b>	

économique et démographique limité ; c'est le cas d'Ussel, Guéret, Saint-Junien, Villeneuve-sur-Lot ou encore Bergerac. Ces territoires apparaissent plus vulnérables et certains présentent des difficultés socio-économiques plus aiguës. Au voisinage de la métropole bordelaise en revanche, la croissance de l'emploi des zones agricoles de Lesparre-

Médoc et, dans une moindre mesure, de Langon et Libourne est meilleure.

La zone de Bordeaux se caractérise par une forte dynamique d'emploi et de population et par un tissu économique plus équilibré, comme dans les grandes agglomérations avec un poids plus élevé des fonctions administratives (Bayonne, La Rochelle, Niort ou Poitiers).

En revanche, l'emploi et la démographie sont plus atones dans la ZE de Limoges. La situation est plus contrastée pour les zones d'emploi à économie diversifiée. En fonction notamment de leur attractivité démographique, la dynamique d'emploi varie : plus favorable à Mont-de-Marsan, Agen et Saintes qu'à Brive-la-Gaillarde, Tulle ou Angoulême. ■

### Encadré 1 : La nouvelle méthode de constitution des zones d'emploi

Les zones d'emploi forment un découpage de l'ensemble du territoire français depuis 1984. Construite à partir des déplacements domicile-travail, une zone d'emploi est un ensemble de communes sur lequel la plupart des actifs résident et travaillent. Ce zonage d'étude est régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution de l'économie locale. En 2020, l'Insee et la Direction statistique du Ministère en charge du travail et de l'emploi (Dares) ont révisé ce zonage en s'appuyant sur une méthodologie développée par Eurostat, permettant de comparer plus facilement les pays européens.

La méthode repose sur un procédé itératif basé sur l'analyse des déplacements domicile-travail entre les différentes zones. Un des intérêts de cet algorithme est qu'il prend à la fois en compte les flux sortants et entrants d'une zone, si bien que certaines communes qui semblent dépendantes d'un pôle en matière d'emploi, peuvent se voir affecter à une autre zone parce que beaucoup d'actifs viennent y travailler. Un ensemble de communes agrégées constitue une zone d'emploi dès lors qu'elle satisfait à des critères de taille (nombre d'emplois) et de stabilité (part élevée d'actifs travaillant et résidant dans la zone).

### Encadré 2 : Typologie des zones d'emploi selon l'orientation économique

La typologie des 306 zones d'emploi françaises permet de dégager la principale orientation économique des territoires et ensuite de repérer les spécificités des zones d'emploi de la région en les situant parmi les zones qui leur sont le plus semblables, c'est-à-dire qui partagent la même orientation économique. Elle s'appuie sur des variables d'activité touristique, des indicateurs de spécialisation économique dans les secteurs des sphères productive et présente, la part des emplois des fonctions métropolitaines et la taille des établissements présents sur le territoire. Dans une première étape, une analyse en composantes principales extrait des axes d'analyse à partir de l'ensemble de ces variables. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique permet de regrouper les zones d'emploi selon un faisceau de caractéristiques communes.

<b>Ne pas diffuser avant</b>	
<b>12h00</b>	<b>Le 10 septembre 2020</b>
<b>EMBARGO</b>	

**Insee Nouvelle-Aquitaine**  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

**Directeur de la publication :**  
Daniel Brondel

**Rédactrice en chef :**  
Anne Maurellet

**Mise en page :**  
Agence Elixir, Besançon  
ISSN : 2492-6876  
© Insee 2020

### Pour en savoir plus

- Levy D. (Insee), Dubois M., Lefebvre M.(Dares), « L'orientation économique des zones d'emploi : entre spécialisation et diversité des économies locales », *Insee Première* n° 1814, septembre 2020.
- Galinier C., « En Nouvelle-Aquitaine, les écarts en matière d'emploi se creusent depuis la crise », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n°37, décembre 2016.
- Bédoutis A., Galinier C., Huart H., « Dynamiques territoriales, métropolisation et réseaux en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes », *Insee Dossier Nouvelle-Aquitaine* n°3, septembre 2016.

